

Conseil extraordinaire de la COI du 23 février 2019 - Seychelles

23 février 2019, Mahé, Seychelles – Un Conseil extraordinaire de la Commission de l’océan Indien (COI) s’est tenu aux Seychelles à l’invitation de la présidence du Conseil de la COI occupée depuis septembre 2018 par la République des Seychelles.

Précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison - les représentants des Etats membres auprès de l’organisation régionale – et malgré l’absence de la délégation Malagasy qui n’a pu participer aux travaux, ce Conseil extraordinaire a d’abord permis de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l’adoption d’un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette à la COI, représentée lors de ces instances par son Secrétaire général, Hamada Madi, de travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements.

Les Etats membres présents à ce Conseil extraordinaire ont par ailleurs avancé sur un certain nombre de dossiers d’intérêt régional à commencer par la relance de la procédure d’accréditation de la COI en tant qu’observateur auprès de l’Union africaine.

Ils ont également approuvé l’initiative de Maurice, présentée par le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo, d’organiser en juin 2019, dans son pays, la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la Sécurité maritime et la 22^{ème} session du CGPCS (Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie).

Le Conseil de la COI a également entendu le compte rendu de son président, Vincent Mériton, par ailleurs Vice-président de la République des Seychelles, sur la mission menée par l’organisation régionale à Madagascar à l’occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Asoumani, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères des Comores, s’est réjoui de la récente mission d’écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en vue des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI a décidé qu’elle accompagnerait l’Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d’observation électorale de la communauté internationale (ONU, Union africaine, SADC, Union européenne).

Pour conclure ce Conseil extraordinaire, les ministres et représentants des Etats ont souligné l’importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale. Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l’ambassadeur Luc Hallade, à l’Agence française de développement (AFD) pour le rôle qu’elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d’un projet consacré à cette question. Accompagné par Barry Faure, Secrétaire d’Etat aux Affaires étrangères des Seychelles, Vincent Mériton a enfin présenté les prochaines étapes de la feuille de route de la présidence du Conseil pour l’année en cours qui vise à rendre l’organisation régionale plus moderne, plus réactive et plus apte à répondre aux besoins des Etats membres qu’elle a pour vocation de servir.

CONTACTS PRESSE

Unité communication de la COI



(+230) 402 61 00



communication@coi-ioc.com



[@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[@commission_coi](https://twitter.com/commission_coi)